



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
LA CONFÉRENCE
DU DÉSARMEMENT
À GENÈVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dixième conférence des États parties à la Convention sur les armes à sous munitions

Déclaration de la France en tant que coordonnateur du comité

- Statut général et opérations -

(Genève, 2 septembre 2022)

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'offrir aux membres du comité la possibilité d'exposer leurs avancées réalisées au cours de l'année écoulée.

Les membres du comité profitent également de l'occasion qui leur est donnée de remercier la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires de désarmement, Madame Izumi Nakamitsu, pour les aimables paroles qu'elle a adressées à l'attention de la France et de la Namibie dans ses remarques d'ouverture.

**1. RAPPELS DE L'HISTORIQUE DES QUESTIONS DE GENRE AU SEIN DE LA
CONVENTION**

Excellences, délégués, chers collègues,

Comme vous le savez, en 2021, le Plan d'Action de Lausanne a introduit les questions de "*genre et de diversité des populations*" pour la première fois au sein de notre enceinte. Dans la mouvance du Plan d'Action et pour renforcer son application opérationnelle, les États Parties, au consensus, se sont déclarés favorables à la création de Points Focaux Genre. Durant un an, les tous premiers points focaux genre se sont employés à préciser ce mandat.

**2. PRESENTATION DU DOCUMENT TERMES DE REFERENCE DES POINTS
FOCAUX GENRE**

Une telle ambition se concrétise dans le document soumis à l'appréciation des Etats Parties intitulé Termes de Référence et enregistré sous la côte CCM/MSP/2022/WP.3. Pour parvenir à une telle production, tout au long de l'année, les membres du comité ont mené différentes actions :

1/ D'abord, ils se sont employés à dresser un état de l'art sur la manière dont le genre était intégré dans la machinerie de différentes enceintes. Pour ce faire, les membres du comité ont approché les secrétariats et unités d'appui à l'application des différentes conventions, conférences et traités des enceintes du désarmement et de l'ONU à Genève.

2/ Ensuite, ils ont mené des consultations bilatérales avec une dizaine de chercheurs des centres genevois intéressés par la question du genre.

3/ Les Points Focaux se sont également appuyés sur les documents produits par les Etats dans le passé ; à ce titre, les productions du groupe de travail sur le genre et la diversité ont constitué un appui précieux.

4/ Enfin, il est à noter la tentative de référencement des informations de genre qu'ont mené les points focaux dans les Rapports de Transparence. Après l'analyse de chacun des Rapports soumis par les Etats lors de ces 2 dernières années, les points focaux ne peuvent qu'alerter sur le caractère parcellaire des informations soumises en matière de genre. Ils invitent donc les Etats à fournir davantage de matière, d'informations et de renseignements à ce sujet

Ces différentes actions pré-citées ont permis aux Point Focaux, lors de l'Intersessionnelle, de présenter en séance formelle la Rev.0 des Termes de Référence. Ils ont recueilli les commentaires des Etats et ont pris bonnes notes de leurs suggestions d'amendements. Par la suite, les points focaux genre ont mené une vingtaine de bilatérales avec les délégations intéressées. Les Points Focaux Genre ont consenti à autant de concessions qu'il a fallu pour ouvrir la voie au consensus et maintenir l'unité entre les Etats Parties à la convention. Nous espérons donc qu'au terme de ces efforts, le papier dans sa version finale, sera de nature susciter l'approbation de tous les Etats membres.

3. AUTRES ACTIONS DES POINTS FOC AUX GENRE

Enfin, les Points Focaux genre se sont vus adressées trois invitations à communiquer sur leur démarche lors d'événements. Ces rencontres ont permis d'atteindre un public large, allant des représentants des gouvernements nationaux aux programmes jeunes, en passant par les universitaires et les organisations non gouvernementales. Nous les remercions pour cette confiance et encourageons les futurs points focaux genre à œuvrer pour une telle transparence et inclusivité dans leurs travaux.

4. MOTS DE REMERCIEMENTS

Et pour finir, qu'il me soit permis de remercier la Présidence et son équipe et de l'Unité d'Appui à l'application pour le soutien sans faille des membres du comité.

Monsieur le Président,

Je vous remercie

Mr. Chairman,

Thank you for giving the members of the Committee the opportunity to report on their progress over the past year.

The members of the Committee would also like to take this opportunity to thank the UN Under-Secretary-General for Disarmament Affairs, Ms. Izumi Nakamitsu, for the kind words she addressed to France and Namibia in her opening remarks.

1. BACKGROUND ON GENDER ISSUES WITHIN THE CONVENTION

Excellencies, delegates, dear colleagues,

As you know, in 2021, the Lausanne Plan of Action introduced the issues of "gender and diversity of populations" for the first time in our forum. In the wake of the Action Plan and in order to strengthen its operational application, the States Parties, by consensus, declared themselves in favour of the creation of Gender Focal Points. Over the course of a year, the very first Gender Focal Points have been working to clarify this mandate.

2. PRESENTATION OF THE DOCUMENT TERMS OF REFERENCE FOR GENDER FOCAL POINTS

This ambition is embodied in the document submitted to the States Parties for their consideration, entitled Terms of Reference and registered as CCM/MSP/2022/WP.3. In order to achieve such a production, throughout the year, the members of the Committee carried out various actions:

1/ Firstly, they worked to establish a state of the art on how gender was integrated into the machinery of different fora. To do this, the committee members approached the secretariats and implementation support units of the various conventions, conferences and treaties in the disarmament and UN forums in Geneva.

2/ They then conducted bilateral consultations with a dozen researchers from Geneva centres interested in gender issues.

3/ The Focal Points also relied on documents produced by States in the past; in this respect, the productions of the working group on gender and diversity constituted a valuable support.

4/ Finally, it should be noted that the Focal Points attempted to reference gender information in the Transparency Reports. After analysing each of the reports submitted by the States over the last two years, the focal points can only warn of the fragmented nature of the information submitted on gender. They therefore invite the States to provide more material, information and data on this subject

These various actions mentioned above enabled the Focal Points, during the Intersessional, to present the Rev.0 of the Terms of Reference in a formal session. They collected the comments of the States and took good note of their suggestions for amendments. Subsequently, the Gender Focal Points conducted about 20 bilaterals with interested delegations. The Gender Focal Points made as many concessions as necessary to pave the way for consensus and maintain unity among the States Parties to the Convention. It is hoped that the final version of the paper will be acceptable to all Member States.

3. OTHER ACTIONS OF THE GENDER FOCAL POINTS

Finally, the Gender Focal Points received three invitations to communicate on their approach at events. These meetings allowed them to reach a wide audience, ranging from national government representatives to youth programmes, academics and non-governmental organisations. We thank them for this trust and encourage future Gender Focal Points to strive for such transparency and inclusiveness in their work.

4. ACKNOWLEDGEMENTS

Finally, I would like to thank the Chair and his team and the Implementation Support Unit for the unfailing support of the committee members.

Thank you,

Mr. Chairman,